

Mauvaise gouvernance, conflits et développement en Afrique subsaharienne : le rôle de la mentalité servile

Losly Kénie OFOUNOUGOU*

Résumé

Le développement économique et social et la disparition des conflits restent pour l'instant un mythe en Afrique subsaharienne. Plusieurs études relient la problématique du développement et celle des conflits du continent à la mauvaise gouvernance. Aujourd'hui face aux nombreux défis sécuritaires, économiques, climatiques et sociaux auxquels l'Afrique se trouve confrontée, il paraît judicieux de nous intéresser à la problématique de la mauvaise gouvernance qui continue d'être un problème majeur en Afrique subsaharienne. Cet article a pour objectif de comprendre les causes profondes de la mauvaise gouvernance : en mettant l'accent sur le rôle de la mentalité servile. Ainsi, nous allons traiter la corrélation entre la mauvaise gouvernance et la mentalité servile en adoptant une approche multi-causale basée sur une analyse documentaire. Les résultats révèlent une relation significative entre la mauvaise gouvernance et le développement et les conflits. Ces résultats suggèrent entre autres la prise de conscience et la nécessité d'agir en acteur conséquent comme solutions visant à améliorer la qualité de la gouvernance en Afrique subsaharienne.

Mots clés

Mentalité, Conflit, Développement, Colonisation, Gouvernance.

Abstract

Economic and social development and the disappearance of conflicts remain for the moment a myth in sub-Saharan Africa. Several studies link the development and conflict issues of the continent to poor governance. Today, faced with the many security, economic, climatic and social challenges facing Africa, it seems appropriate to focus on the issue of bad governance, which continues to be a major problem in sub-Saharan Africa. This article aims to understand the root causes of bad governance: focusing on the role of servile mentality. Thus, we will treat the correlation between bad governance and servile mentality by

*Doctorante Institut des études africaines, Université Mohammed V, Rabat (Maroc)
E-mail : loslykenie10@gmail.com

adopting a multi-causal approach based on a literature review. The results reveal a significant relationship between poor governance and development and conflict. These results suggest, among other things, awareness and the need to act as a significant actor as solutions to improve the quality of governance in sub-Saharan Africa.

Key words

Mentality, Conflict, Development, Colonization, Governance.

Introduction

L'Afrique, continent doté d'un potentiel économique, culturel et humain important souffre encore de nos jours de nombreux maux dont les coups d'État et leurs corollaires les guerres civiles. Ces fléaux ne sont pas propres à l'Afrique, mais leur multiplicité dans ce continent fait d'elle aujourd'hui la détentrice du record des coups d'État et guerres civiles dans le monde. Ainsi, selon T.Y Wang (1998, p. 659), durant la période de 1960-1990, le coup d'État a été une forme très répandue de prise de pouvoir en Afrique. Dans certains pays, ces coups d'État ont été un moyen pour mettre fin à un régime politique souvent jugé autoritaire, corrompu ou despotique. Pour J. P Derriennic (2001, p. 148), les guerres civiles, bien que très rares actuellement dans certains pays, préoccupent encore davantage, car la paix du continent dépend de leur contrôle.

Les recherches réalisées par de nombreux journalistes, observateurs, et chercheurs montrent que l'on ne peut pas prétendre que les guerres civiles en Afrique, et particulièrement dans sa partie subsaharienne, sont causées par un seul facteur. Les travaux de P. Hugon (2003, p. 35-38 ; 2006, p. 835-844), P. Collier et A. Hoeffler (2000)¹, I. K. Souaré (2006, p. 71) montrent que la mauvaise gouvernance, l'avidité et la poursuite des ambitions personnelles, la cupidité des élites dans l'accumulation et le contrôle des ressources, le manque de respect des droits de l'homme, l'inégalité socio-économique et politique en sont les principaux facteurs internes, l'analyse profonde de ces facteurs nous conduit à nous intéresser à la mauvaise gouvernance de manière

¹ Paul Collier et Anke Hoeffler ont élaboré plusieurs recherches sur les conflits, ils affirment que les conflits pourraient s'expliquer soit par l'existence de « griefs » soit par celle d'« avidité », leurs travaux ont inspiré plusieurs autres chercheurs qui s'en sont inspirés.

générale. En effet, l'Afrique semble en être toujours victime. Souaré (2006) et T. Bangui (2015) affirment que la mauvaise gouvernance est l'une des causes premières de presque toutes les guerres civiles en Afrique de l'Ouest, et est qualifiée d'être à l'origine du retard de la région en Afrique centrale.

Bien que ce continent se veuille une référence de développement dans le monde, la question de la gouvernance pose pourtant encore un problème dans plusieurs pays, et se positionne comme une entrave en matière de développement et de sécurité. Les raisons de la persistance de cette situation semblent être la mentalité servile. Comment cette mentalité servile engendre-t-elle la mauvaise gouvernance ? Quelles sont les stratégies pour éradiquer ce fléau qui semble s'éterniser ?

Notre hypothèse est que la mentalité servile des Africains serait à la base de la mauvaise gouvernance qui mène à la corruption, aux conflits, au sous-développement, et à la pauvreté dans le continent. Une prise de conscience et la nécessité d'agir personnellement en acteur conséquent de démocratie et de développement serait l'une des stratégies pour éradiquer ce fléau.

Dans cette perspective, notre objectif n'est pas ici d'alimenter la réflexion sur le contenu, politique, économique ou sociologique, de la gouvernance auquel est tirée la mauvaise gouvernance, ni même de réfléchir aux limites de la pertinence de cette notion. Il sera plutôt question de comprendre l'une de causes premières de la mauvaise gouvernance qui endigue l'envol de certains pays africains vers le développement, et qui freine la stabilité sociopolitique.

Ce travail est subdivisé en trois parties. La première se propose de définir les concepts de base, notamment la mauvaise gouvernance et la mentalité servile. La deuxième partie fait un exposé de la démarche méthodologique. La troisième partie enfin analyse, à partir de l'exemple de la Sierra Leone, l'implication de la mauvaise gouvernance et de sa source la mentalité servile, dans le déclenchement du conflit.

1. Définitions des concepts

Avant de s'intéresser à la corrélation entre la mauvaise gouvernance et la mentalité servile, il nous paraît important d'examiner les différents concepts qui ont été mobilisés à cet effet.

1.1. La mauvaise gouvernance

Il est utopique de parler de mauvaise gouvernance, sans au préalable parler de la notion de gouvernance de laquelle elle découle.

La gouvernance est une notion anglo-saxonne « governance », née du monde des entreprises « corporate governance ». Elle n'a été amplement utilisée qu'à la fin des années 1980 dans le monde du développement et des organisations. Aujourd'hui, de nombreuses publications de l'ONU, des ONG, des organismes, des institutions financières internationales (Banque Mondiale, Fond Monétaire International, etc.), des universitaires étudient la question de la gouvernance en adoptant des approches différentes. C'est ce qui explique sans doute la multitude de définitions que l'on donne à cette notion et les difficultés à l'appréhender correctement. Il est important de noter que la notion de gouvernance comporte plusieurs définitions, les unes plus imprécises que les autres. Toutes ces définitions se rapportent à deux principaux types : la gouvernance d'entreprise et la gouvernance politique.

Pour Williamson (1994, p. 71-197), la gouvernance d'entreprise renvoie à l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Elle implique aussi les relations entre différents acteurs impliqués. C'est le cadre institutionnel au travers duquel se réalisent les interactions et les transactions. L'idée est qu'une « bonne gouvernance » doit réduire les coûts de transactions entre les personnes ou entre les entreprises.

BM (2004) et PNUD (1997)², définissent la gouvernance politique comme étant les droits de propriété, application efficace de la loi et accès à l'information, et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, les processus électoraux, la stabilité du pays, l'efficacité et la transparence du système judiciaire.

À la lumière de ces différentes définitions, nous allons nous intéresser dans ce présent article, uniquement à l'aspect politique de la gouvernance, qui se donne pour objet l'analyse de ces acteurs internes

² Source Banque Mondiale (2004) et PNUD (1997) tirée d'un ouvrage intitulé « Bonne Gouvernance et lutte contre la pauvreté en Afrique, cas du Maroc, Botswana, RDC, Ile Maurice et Gabon » publiée à l'Institut des Etudes Africaines du Maroc, en 2016.

qui exercent des rôles de gouvernance en l'absence ou au détriment d'un pouvoir politique central fort.

Le rapport de la Banque Mondiale (1992) intitulé « L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance. Étude de prospective à long terme » a révélé que la situation en Afrique était qualifiée de « crisis in governance ». Et partant du fait que les programmes d'ajustement structurel, instaurés en Afrique depuis les années 1980 par le FMI, ne sont pas parvenus à mettre le continent sur les voies du développement malgré la libéralisation des marchés qu'ils ont occasionnée, ce dit rapport vient soutenir que les raisons de la stagnation de l'économie africaine sont à voir dans la corruption, le clientélisme politique, l'illégitimité des régimes en place, le mauvais fonctionnement des administrations et le laxisme dans la gestion des affaires publiques. Toutes ces raisons précédentes marquent la présence d'une mauvaise gouvernance.

La mauvaise gouvernance a pour effet : la montée de la mauvaise gestion des ressources publiques, les conflits armés ou guerres civiles, les coups d'État, l'exclusion fondée sur l'ethnie et l'obédience politique. Dans les pays en proie à une mauvaise gouvernance accrue par exemple, on remarque que le processus électoral est souvent dans l'impasse, l'appareil judiciaire corrompu et les violations des droits de l'homme érigées en norme, et que sur le plan économique, les investisseurs étrangers, en particulier, désertent car l'environnement des affaires présente trop de risques, les privatisations et les réformes économiques sont mal engagées, le capital humain mal utilisé. Après avoir exploré plusieurs recherches, la mauvaise gouvernance peut être définie comme une gouvernance en défaillance, une mauvaise gestion des affaires publiques, et serait aussi le fruit d'une mentalité servile que nous nous proposons également d'étudier.

1.2. La mentalité servile

J P Kaya (2007, p. 9) disait que « L'impact le plus destructeur doit être recherché au niveau de l'esprit des Africains car il se prolonge dans le futur ». Pour cet auteur la crise africaine affecte d'abord la structure mentale du noir, à cet effet, nous pouvons dire que la meilleure manière de comprendre la mentalité africaine est de la traiter de manière globale, il en est de même pour la mentalité servile.

Pour mieux cerner la mentalité servile, il est important de se référer à l'homme noir. Le concept de « la mentalité servile », décrit l'homme noir en général et particulièrement l'homme esclave. Ce dernier possède une manière à lui de réfléchir, et de se comporter. Selon E. Bebbé N'Jo (2002) les traces de l'esclavage ont une influence sur la manière de penser de l'homme noir. En général, l'esclave est défini comme un être qui ne pense qu'à lui et à son bien-être, peu importe les moyens, et les circonstances dans lesquels il les obtient ; il n'a pas de notion d'avenir.

La mentalité servile se manifeste souvent lorsqu'il y a un changement de statut professionnel, d'une position de responsabilité à une autre et ce à travers les ambitions personnelles démesurées (l'égoïsme, la cupidité), la corruption, et la mauvaise gouvernance. Elle résulte de la traite négrière, de la colonisation, et de la vaine³ manière de vivre héritée de nos ancêtres, c'est dans cette optique que nous allons développer ces différents éléments qui sont à l'origine de la mentalité servile.

2. Propos méthodologique

Cette étude s'appuie essentiellement sur une revue de littérature et sur une analyse de données secondaires. Il existe une importante littérature sur la mauvaise gouvernance, focalisée sur ses effets, sa manifestation et aux facteurs qui lui sont propices.

La mauvaise gouvernance est un phénomène mondial dont les effets sont plus palpables dans les pays du Sud en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne. Elle a suscité l'intérêt de certains chercheurs, de faiseurs de décisions, et d'institutions internationales.

Nous passons en revue un certain nombre de travaux et études qui ont été élaborés en relation avec la problématique de la mauvaise gouvernance comme obstacle au développement, cause de la pauvreté et déclencheur des conflits en Afrique.

³ La vaine manière de vivre résume les habitudes liées au passé de notre famille sur plusieurs générations, pourraient avoir des conséquences mauvaises sur nos vies aujourd'hui et sur celles de nos enfants après nous.

Dans l'une de ses études, la Banque Mondiale (1992) aborde la mauvaise gouvernance comme obstacle au développement et affirme qu'elle est un phénomène facilement identifiable, en énumérant certains de ses principaux symptômes à savoir : le défaut de séparer clairement ce qui est public et ce qui est privé, d'où une tendance à détourner les ressources publiques à des fins privées ; le défaut d'établir un cadre prévisible de loi et de comportement gouvernemental propice au développement, ou arbitraire dans l'application des règles et les lois ; les règles excessives, les règlements, les exigences de licence, etc., qui entravent le fonctionnement des marchés et encouragent la recherche de rentes ; des priorités incompatibles avec le développement, entraînant une mauvaise allocation ; la corruption. De tels « problèmes » peuvent être dus à un manque de capacité ou de volonté, ou aux deux, et peuvent être de gravité variable. C'est quand ils sont suffisamment sévères et se produisent ensemble, cependant, qu'ils créent un environnement hostile au développement. Ensuite, elle expose quelques facteurs propices à la mauvaise gouvernance : la pauvreté, l'analphabétisme qui se traduit par l'absence d'une main-d'œuvre éduquée et formée, et les faiblesses institutionnelles. La BM s'est limitée aux effets et conditions de la mauvaise gouvernance.

À travers une approche multi-causale des causes racines des guerres civiles et coups d'État en Afrique de l'Ouest, Issaka K. Souaré (2006) identifie la mauvaise gouvernance comme facteur interne des conflits en Afrique de l'Ouest. Pour ce chercheur, plusieurs facteurs dits secondaires, dont l'analphabétisme et la pauvreté en découlent. S'appuyant sur l'exemple de deux pays d'Afrique de l'Ouest : le Libéria et la Côte d'Ivoire, il montre comment la mauvaise gouvernance des régimes à cette époque a joué un rôle dans le déclenchement des conflits dans ces différents pays.

Abondant dans le même sens, l'ancien Secrétaire Général des Nations unies Koffi Annan, (1998) dans son rapport sur la cinquante-deuxième session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, soutient que la mauvaise gouvernance est la source majeure des conflits armés dans le continent. Pour cet ancien faiseur de décision, lorsque les dirigeants ne sont pas suffisamment tenus de rendre des comptes, que

les régimes ne sont pas transparents, qu'il n'existe pas de système adéquat de contrôle de pouvoir, que la légalité n'est pas respectée, qu'il n'y a pas de moyens pacifiques de remplacer ceux qui sont au pouvoir, ou que les droits de l'homme ne sont pas respectés, le contrôle politique prend une importance excessive et les enjeux deviennent dangereusement élevés.

Afin d'atteindre les objectifs de cette recherche empirique qui se base essentiellement sur l'identification et l'analyse d'une cause racine de mauvaise gouvernance, en prenant appui sur le cas de la Sierra Léone, nous avons recueilli les données à partir de différentes sources. En premier lieu, nous avons mené, dans le but de collecter le maximum d'informations d'abord sur la variable principale : la mauvaise gouvernance afin de comprendre son rôle dans le déclenchement des conflits et ensuite une analyse documentaire approfondie et examinée des ouvrages historiques pour comprendre la mentalité servile des Africains. En deuxième lieu afin de comprendre la mauvaise gouvernance ainsi que ses causes et conséquences, nous avons recueilli les informations secondaires à partir de la presse. Bien que cette technique de collecte de données ne soit pas très couramment appliquée, nous avons dû en avoir recours. Nous avons recueilli aussi des documents dans les sites des institutions internationales tels que la Banque Mondiale (BM), le PNUD, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), etc. D'autres données secondaires ont été recueillies par l'analyse de documents publiés par diverses organisations publiques et privées. En effet, tout au long de cette recherche documentaire, il est important de noter que nous avons accordé une attention particulière à la fiabilité des informations et des données recueillies afin d'assurer une analyse profonde des causes de la mauvaise gouvernance qui est à la fois un facteur et un déclencheur de conflit en Afrique.

Aussi, pour expliquer l'origine de la mauvaise gouvernance nous avons opté pour l'approche « multi causalité ». Selon cette approche, chaque phénomène a plusieurs causes. On peut difficilement défendre une position qui dit qu'un phénomène donné n'a qu'une seule cause. Au travers d'elle, certains chercheurs comme Souaré (2006) ont pu

mettre en évidence une pluralité de causes dont la mauvaise gouvernance pour cerner les problèmes de conflits et du sous-développement en Afrique.

En nous inscrivant dans cette logique, notre argumentation repose sur l'idée que la mauvaise gouvernance est le fruit de plusieurs facteurs dont la mentalité servile.

3. Résultats et discussions

L'analyse de notre documentation nous révèle d'abord que pour la plupart des pays ayant connu la guerre, à l'exemple de la Sierra Leone, la mauvaise gouvernance a été un élément phare dans le déclenchement du conflit. Ensuite que la mentalité servile est facteur de la mauvaise gouvernance. Enfin, pour pallier cette mentalité dévastatrice, les stratégies mises en œuvre sont la prise de conscience et les actions personnelles (lutte contre la corruption, les respects de la constitution, la politique de création d'emploi, l'esprit entrepreneurial, l'éducation, etc.).

Notre travail s'est appuyé sur une étude de cas, notamment celui de la Sierra Leone, pour montrer que la mauvaise gouvernance était le fruit d'une mentalité servile. En nous référant à une approche multi-causale, nous sommes parties des rapports des institutions financières et des travaux de certains chercheurs en Science politique pour définir que l'origine de la mauvaise gouvernance ne se limite pas aux effets criards de la corruption, mais va plus loin dans la mentalité servile africaine.

3.1. La mauvaise gouvernance, facteur des conflits en Afrique subsaharienne : l'exemple de la Sierra Leone

L'objectif de cette étude était de montrer que la mentalité servile est l'une des causes principales de la mauvaise gouvernance, nous ne pouvons parler de cette dernière sans aborder son implication dans le déclenchement d'un conflit.

Ainsi, Souaré (2006, p. 71) affirme que la mauvaise gouvernance est une source majeure de conflits en Afrique Occidentale, et que les

mécontentements qui précèdent les conflits ou les guerres civiles, sont souvent issus d'elle. Cette thèse que nous soutenons, dévoile que la mauvaise gouvernance a un impact non négligeable, elle reste un point central de la conflictualité dans plusieurs pays en Afrique subsaharienne comme le Soudan, le Sud Soudan, et la Centrafrique, et même dans le conflit qui a eu lieu en Sierra Leone. Cette mauvaise gouvernance se traduit par une utilisation des fonds publics à des fins personnels, un niveau de corruption très élevé des élites au pouvoir, une absence de système politique réellement représentatif, l'affaiblissement des systèmes juridiques, l'oppression, les violences politiques, etc.

La Sierra Leone est un pays situé en Afrique Occidentale, et l'histoire de cet État a été tragique, la richesse en diamants, combinée à la mauvaise gouvernance, a conduit à son effondrement et a fourni à la fois, les mobiles et les circonstances favorables au déclenchement du conflit qui a eu lieu durant la période de 1991 à 2002.

Pour comprendre le rôle joué par la mauvaise gouvernance dans le conflit en Sierra Leone, il est important de revenir sur la gestion calamiteuse des différents présidents qui se sont relayés à la tête de ce pays avant et au début du conflit. De Siaka Stevens à Joseph Momoh, l'État Sierra-léonais était caractérisé par la violence politique, les différentes actions menées par ces régimes qui se sont succédé, ont eu un impact négatif sur le reste du pays. Un chercheur du groupe de la Banque Africaine de Développement, l'économiste Victor A. B. Davies (2000), appuie ce point de vue lorsqu'il accuse la dictature de Siaka Stevens d'être responsable, selon lui, de la situation de la Sierra Leone à l'époque et ajoute que Siaka Stevens a utilisé la corruption et la violence pour exploiter les institutions politiques afin d'avoir davantage de pouvoirs et de richesses. Plongé dans le déclin économique, la pauvreté, le chômage en particulier chez les jeunes, l'isolement ainsi que les tensions ethniques et régionales, ce pays a souffert des conséquences de la gestion asphyxiante de Stevens caractérisée par une violence politique, une monopolisation de la manne diamantaire et une influence négative sur l'appareil étatique.

Aussi, il est important de noter que le rôle joué par Stevens a eu des répercussions énormes sur l'ensemble de la Sierra Leone durant cette

période, mais aussi sur son avenir. On peut même en déduire que le règne de Stevens a été un des éléments déclencheurs de l'éventuel effondrement de l'État sierra-léonais. Michael Chege (2002) va plus loin et suggère que l'origine de la faillite de l'État sierra-léonais a eu lieu uniquement à cause de la dictature de Stevens, qui s'est manifestée au cours de son règne par la création d'un parti unique. Aussi, ce régime était financé par les opérations minières.

Joseph Momoh quand à lui a hérité d'un pays instable et fragile, son règne n'était pas différent de celui de son prédécesseur. Le bien-être du pays et de la population n'était pas sa priorité. Sa façon de gérer le pays en utilisant les ressources de l'État à des fins personnelles, a certainement été l'une des causes immédiates du conflit sierra-léonais, mais la responsabilité repose surtout sur son parti, l'APC (All People's Party). Avec Stevens à la tête du pays, suivi de Momoh, l'APC a été globalement un élément clé de la guerre civile. Selon le professeur Roland Marchal (2002) : « même si la guerre n'a débuté qu'en 1991, le conflit était déjà présent à cause de la domination autoritaire et prédatrice du parti unique. » et comme le mentionne Pham (2006) : « La corruption, le désordre, les tendances autoritaires et surtout l'incompétence évidente des administrations successives de Siaka Stevens et de Joseph Momoh ont créé un cercle vicieux qui a plongé la Sierra Leone dans un gouffre ».

En résumé, la Sierra Leone a vécu près de trente années de mauvaise gouvernance, cette dernière a réellement contribué à la fragilisation de l'État sierra-léonais, fragilisation accompagnée de crises politiques et sociales consubstantielles qui a produit le sous-développement et conduit au conflit. La mauvaise gouvernance a été au cœur de ce conflit. La mauvaise gouvernance est partie de Siaka Stevens et a continué avec Joseph Momoh. Leurs règnes ont montré une logique prédatrice, brutale, arbitraire et irrationnelle à toute réforme étatique et ils se sont ainsi opposés aux transformations sociales et des mentalités qui sont des préalables indispensables au développement. En d'autres termes, la gestion étatique de la Sierra Leone durant leurs règnes ont été des facettes d'une crise de l'être et personnalité de ces dirigeants.

Aujourd'hui, la Sierra Leone a retrouvé sa sérénité due aux efforts des nouveaux dirigeants. Toutefois, il reste encore des choses à régler pour que le pays continue sur la bonne voie.

3.2. Mentalité servile comme facteur de mauvaise gouvernance

L'objectif premier de notre article étant de mettre en exergue l'une des causes de la mauvaise gouvernance, à savoir la mentalité servile, nous nous sommes appuyées dans notre analyse sur les travaux portant sur la gouvernance en Afrique. Peu d'études francophones se sont penchées sur l'origine de la mauvaise gouvernance. Certaines, parmi celles que nous avons consultées se sont intéressées au rôle de la mauvaise gouvernance comme frein au développement, à l'exemple de la Banque Mondiale. D'autres se sont penchées sur la mauvaise gouvernance comme élément déclencheur des coups d'État et des guerres civiles Souaré (2006) et sur la corruption comme symptôme de la mauvaise gouvernance. Toutes ces recherches ont été pour nous des pistes qui nous ont permis d'apporter notre contribution à la problématique de la mauvaise gouvernance.

À la lumière de notre réflexion, la mauvaise gouvernance est réellement un facteur déclencheur de conflit, et est causée par la mentalité servile africaine. Cette dernière quant à elle, est le fruit d'au moins trois éléments historiques : la traite négrière, la colonisation et l'héritage ancestral.

3.2.1. La traite négrière

Bien que de réels et nombreux progrès aient été observés ces dernières décennies dans certaines régions, l'Afrique est un continent qui reste à la traîne, car le poids d'un passé lié à l'esclavage pèse sur elle. Selon De Souza (2011, p. 275), la thèse qui a longtemps été développée, était celle des effets socio-économiques préjudiciables de la traite négrière. Ce sont désormais les effets psychologiques de la traite négrière qu'il conviendrait d'approfondir pour mieux cerner les conséquences de ce phénomène. La traite négrière, abolie au XIX^e siècle, subsiste toujours

actuellement sous des formes nouvelles, notamment la traite des enfants, la traite de femmes, etc. Ce qui montre que la mentalité héritée du passé africain subsiste.

Ainsi, capturé et exposé dans des grands centres de traites tels que : la Côte des Graines (la Sierra Leone et le Libéria), l'homme noir a vu sa vie se résumer au statut d'esclave. La traite négrière a développé en lui certaines attitudes tels que : le complexe de peur qui l'incite à plus se préoccuper de sa survie que de bâtir une civilisation ; le sentiment de méfiance dû aux anciennes formes de domination ou de sujétion. Nous rencontrons ces attitudes chez plusieurs de nos dirigeants subsahariens.

Ajouté à cela, nous avons également la déportation des Afro-américains, victimes de la traite négrière. Après avoir été exploité ils ont été laissés pour compte, eux qui étaient autre fois facteur de production importante se retrouvaient dépréciés. Leurs contacts avec les Africains de souche, ne manquèrent d'ailleurs pas de susciter des conflits ethniques et culturels, les Africains de souche ne se reconnaissaient pas dans ces nouveaux venus qui manifestaient peut-être une trop grande prétention au savoir et à la civilisation héritée de leurs périodes esclavagistes. La traite négrière a réellement eu des conséquences psychologiques sur l'homme noir qu'ils soient Africains de souche ou Afro-américains.

À l'issue de la traite négrière, l'Africain sort complètement castré d'une longue période obscure, pour se retrouver aussitôt dans une période de barbarie : la colonisation.

3.2.2. *La colonisation*

La colonisation a souvent été qualifiée de porteuse des symptômes de conflictualités. Le peuple africain n'a en effet pas hérité d'elle que le partage des frontières ; il a également hérité d'une mentalité qualifiée de servile et d'asservie. La période coloniale a été pour lui une période de servitude, d'aliénation, et de dépendance, il a été privé de sa civilisation, de sa culture, et de son originalité.

En sortant de la domination des puissances coloniales qui a duré près de 100 ans, l'homme noir a voulu s'affirmer en essayant de

chercher une position. Selon Frantz Fanon (1952) : « La décolonisation n'a pas différencié l'esclave », la colonisation l'a atteint de l'intérieur. Cette expérience coloniale a eu raison de lui, a développé en lui des tendances égoïstes. Aussi, l'homme noir est-il incapable de trouver quelque chose de plus élevée que son appétit personnel. Il ne pense que très rarement aux générations futures. Pour surmonter les frustrations et les privations subies durant cette période, certains ont trouvé à travers la monopolisation du pouvoir, les détournements et bien d'autres méthodes, un moyen de goûter aux fruits qui leur avaient été défendus et leur étaient pendant longtemps inaccessibles ; ils prétendaient vouloir le bien du peuple.

La mentalité servile de l'africain est le résultat de la perpétuation de la logique inhérente de la colonisation et ne découle pas seulement cette dernière et de la traite négrière et mais également d'un héritage ancestral.

3.2.3. L'héritage ancestral

Tout le monde porte en soi un héritage biologique, qui nous est transmis par nos parents, nos grands-parents, nos arrière-grands-parents et le reste des membres de notre famille biologique, toute une lignée. Chacun de nous vient sur terre avec cela et le laisse en quittant ce monde.

Ce legs dit héréditaire ou ancestral est constitué de notre corps, avec toutes ses particularités bonnes ou mauvaises ; ainsi que d'un tempérament et d'un caractère avec des dispositions, des inclinations, des imperfections, des erreurs, mais également des chaînes de dépendances, de comportements répréhensibles, des maladies, des attitudes erronées, faible estime de soi. Les générations en sont liées. Tout ne commence pas avec nous ; intentionnellement ou involontairement nous laissons toujours quelque chose à ceux qui nous succèdent. Et en Afrique subsaharienne, nous faisons face à la répétition des mêmes actes bien qu'avec des personnes différentes. C'est ce que certains auteurs, à l'exemple de Jean Cottraux (2003), ont appelé la répétition de scénarios.

Ainsi, issue de la traite négrière, de la période coloniale, et de l'héritage ancestral, la mentalité servile, est une manière de penser, et d'agir qu'on retrouve particulièrement chez les Africains subsahariens.

L'autoritarisme, l'égoïsme, et la corruption qui sont les symptômes de la mauvaise gouvernance sont nés de cette envie que l'homme noir a, à reproduire ce qu'il a vécu sans pourtant vouloir en mettre un terme, exemple : aussitôt qu'une personne a un rang supérieur aux autres, il se met à les traiter comme des esclaves. Les actions que pose un homme servile sont définies par sa manière de penser. Et celui qui a passé la moitié de sa vie dans cet état de quasi-esclavage, dès qu'il accède à la tête d'un État ou qu'il a les moyens, va jusqu'à reproduire le même comportement avec ses subordonnés comme une vengeance ou comme une règle admise par tous.

La mauvaise gouvernance n'est pas un problème typiquement africain, cependant dans ce continent elle a pris d'autres proportions, qu'il convient d'éradiquer.

3.3. Deux solutions pour éradiquer ce problème : la prise de conscience et la nécessité d'agir en acteur conséquent.

3.3.1. La prise de conscience

Pour éradiquer le problème de la mauvaise gouvernance et espérer « une bonne gouvernance », il conviendrait de s'attaquer à ce fléau, considéré comme mental, au travers d'une prise de conscience ; cette dernière permettra d'admettre qu'il y a réellement un problème afin de l'affronter. Il est impossible de combattre ce que nous tolérons. Aussi il ne suffit pas seulement d'admettre qu'il y'a un problème, il faudrait également agir.

La conscientisation ou la mentalisation des africains peut se faire à travers l'éducation, celle-ci peut jouer un rôle très important dans nos sociétés. Cependant, les pays africains ont le taux le plus faibles en matière d'éducation, bien que l'accès à l'éducation rengorge plusieurs enjeux tels que : la productivité (plus une population est éduquée, et

plus elle est productive), l'homogénéité (plus la population est éduquée, plus les revenus sont homogènes), et bien d'autres.

La nécessité d'investir non seulement dans l'accès à l'éducation mais aussi dans la qualité de l'enseignement doit être une priorité.

3.3.2. La nécessité d'agir en acteur conséquent

Il est vrai que les événements néfastes (traites négrières, colonisation) et l'héritage ancestral ont eu des répercussions sur la manière de penser de l'homme noir, cependant il est important d'agir en posant des actes concrets : refuser de reproduire les mêmes actes, sortir de la victimisation.

L'Afrique subsaharienne est confrontée à ce problème de mauvaise gouvernance, depuis des décennies, il est dénoncé généralement à la fois par des hommes politiques et par des ONG, mais cela persiste.

Il est primordial de mettre en place des actions dans le sens de la bonne gouvernance afin de permettre la consolidation du processus de démocratisation et de renforcer l'État de droit en vue de bâtir où d'améliorer un environnement de développement. Ce dernier ne peut s'accommoder des guerres qui ont marqué les deux dernières décennies du XX^e siècle et deux premières du XXI^e siècle en Afrique noire. La clé pour démarrer et arrêter les guerres est la gouvernance. Si la Chine a construit sa propre identité pour devenir une puissance qui inquiète l'Occident, cela est également possible pour l'Afrique.

Conclusion

Cet article a abordé la problématique de la mauvaise gouvernance. Il a mis l'accent sur la mentalité servile comme étant une de ses causes. La mentalité servile est le fruit de la traite négrière, la colonisation, et un héritage ancestral. L'étude de cas de la Sierra Leone a montré l'implication de la mentalité servile dans la mauvaise gouvernance, qui a eu un impact négatif sur le développement de cet État au point de déclencher une crise sociale qui s'en est suivi d'une guerre civile. Le règne successif de Siaka Stevens et Joseph Momoh à la tête de l'État

sierra léonais nous en permis de comprendre que l'Africain est un problème pour lui-même, et le restera tant qu'il ne prendra pas conscience de la nécessité de mettre un terme à certaines manières de penser et d'agir autrement. Ce n'est pas un fait nouveau, la mauvaise gouvernance est un frein au développement des activités économiques, sociales, et politiques en Afrique et elle gagne de l'ampleur.

Notre article a permis, de confirmer, dans un premier temps, d'autres études antérieures sur le rôle de la mauvaise gouvernance dans le déclenchement d'un conflit. Dans un second temps, cette étude a révélé que peu de chercheurs d'Afrique francophone se sont intéressés à la question des fondements de la mauvaise gouvernance. Il est encore difficile d'identifier ses causes sous-jacentes et surtout ses conséquences, malgré l'existence d'un consensus au sujet de ce qu'est la « mauvaise gouvernance ». Des recherches complémentaires sont donc nécessaires pour approfondir les questions soulevées par cette étude. L'implication de tous, hommes politiques, société civile, chercheurs et autres, dans la recherche des solutions adéquates, est nécessaire.

Bibliographie

- ADU BOAHEN Albert, 1989, *Histoire générale de l'Afrique : L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935. VII*, UNESCO.
- ANNAN Kofi, 1998, *Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation*, A/52/871-S/1998/318 du 13 avril 1998, para.12.
- BANGUI Thierry, 2015, *La mal gouvernance en Afrique Centrale, Malédiction des ressources naturelles ou déficit de leadership ?* Études africaines, Développement Économie Sciences Politiques Afrique Subsaharienne.
- BANQUE MONDIALE, 1992, *Governance and development*, Washington DC. A World Bank Publication.
- BAYART Jean-François, 1991, *La problématique de la démocratie en Afrique noire : La Baule, et puis après ? Politique africaine*, n°43, Paris, Éditions Karthala.

- BÉBBÉ-NJOH Étienne, 2002, *Mentalité africaine et problématique du développement*, Paris, L'Harmattan, Collections études Africains.
- COLLIER Paul, ANKE Hoeffler, 2002, *Greed and Grievance in civil war*, Bank Policy Research Paper.
- COTTRAUX Jean, 2003, *Répétition des scénarios de vie : Demain est une autre histoire*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- CHEGE Michael, 2002, *Sierra Leone : The State that Came Back from the Dead*, The Washington Quarter/y, Vol. 25, n°. 3, 2002, p. 147-160.
- DERRIENNIC Jean Pierre, 2001, *Les guerres civiles*. Paris, Presse de Sciences Po.
- ECHKOUNDI Mhammed, HAFID Hicham, ABOU EL FARAH Yahia (coordination), 2016, *Bonne gouvernance et lutte contre la pauvreté en Afrique. Cas du Maroc, Botswana, RDC, Île Maurice et Gabon*, Publications de l'Institut des Études Africaines.
- FANON Frantz, 1952, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions du Seuil.
- HUGON Philippe, 2003, « Les conflits armés en Afrique : mythes et limites de l'analyse économique », *Revue Tiers-Monde*, n 176 (oct.-nov.), p. 829-856.
- KAYA Jean Pierre, 2007, *Théorie de la révolution africaine, Repenser la crise africaine*, Tome I, Collection théorique Politique, Éditions Menaibuc.
- KAUFFMANN Mayeul, 2006, « Gouvernance économique mondiale et conflits armés » Banque Mondiale, FMI, et GATT-OMC, (french édition), Paris, L'Harmattan.
- PHAM J. Peter. 2006, *Child Soldiers, Adult Interests: The Global Dimensions of the Sierra Leonean, Tragedy*, New York: Nova Science Publishers.
- SESAY Amadu, 1999, « Successions politiques en Sierra Leone. De Stevens à Strasser », Momar Coumba et Mamadou Diouf *Les figures du politique en Afrique : des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris/Dakar, Éditions Karthala/Codesria, p. 27-62.
- SOUARÉ ISSAKA K, 2007, *Guerres civiles et coups d'État en Afrique de l'ouest, comprendre les causes et identifier des solutions possibles*, Paris, L'Harmattan.

WANG T.Y, 1998, *Arms transfers and Coup d'état : A Study on Sub-Saharan Africa*, Journal of Peace Research, vol. 35, n° 6, p. 659 -675.

WILLIAMSON Olivier E., 1994, *The institutions and Governance of Economic Development and Reform*, The World Bank Economic Review, volume 8, Issue Suppl. 1, p. 171-197.